

Demande d'autorisation – Services couverts par un certificat dans des affaires criminelles extrêmement sérieuses

Les exigences minimales en matière d'expérience sont consultables [sur le site Web d'AJO](#).

Renseignements sur l'avocat(e)

Nom :

No d'inscription :

Matricule du Barreau de l'Ontario :

Adresse :

Bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Je suis autorisé(e) à fournir des services d'aide juridique en droit criminel
Remarque : pour être autorisé(e) à fournir des services dans des affaires criminelles extrêmement sérieuses, vous devez être aussi autorisé(e) à fournir des services en droit criminel.

Je suis agréé(e) comme spécialiste du droit criminel par le Barreau de l'Ontario.
Remarque : si vous êtes agréé(e) comme spécialiste en droit criminel par le Barreau de l'Ontario, vous êtes réputé(e) satisfaire aux exigences minimales en matière d'expérience d'AJO.

Expérience minimale dans le domaine

Je satisfais aux exigences minimales en matière d'expérience d'Aide juridique Ontario, y compris les exigences relatives à la formation et toute condition préalable.

Je ne satisfais pas aux exigences minimales en matière d'expérience d'Aide juridique Ontario et je demande un statut conditionnel.

Signature :

- J'affirme avoir lu et compris les exigences minimales en matière d'expérience et les règles et annexes applicables au tableau, et je m'engage à les respecter.
- J'affirme que les renseignements contenus dans le présent formulaire sont complets, véridiques et exacts.
- Je comprends que si je fournis des renseignements trompeurs ou incorrects, mon autorisation sera annulée et mon nom pourrait être retiré du tableau d'Aide juridique Ontario.

Signature :

Date :

Réservé au bureau : Approbation de la demande d'autorisation – Affaires criminelles extrêmement sérieuses

Signature :

Date :

--	--	--

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la Loi de 2020 sur les services d'aide juridique aux fins de paiement des comptes, d'enquêtes et de l'administration de la Loi sur les services d'aide juridique.

Les questions à ce sujet doivent être adressées à l'agent(e) de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, à fippa@lao.on.ca ou au 1 800 668-8258.



LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO